



31 PROPOSITIONS POUR DÉFENDRE ENFIN NOTRE COMMERCE ET NOTRE ÉCONOMIE LOCALE

JANVIER 2020





L'ÉDITO DE TIMOUR VEYRI
PRÉSIDENT D'ÉVREUX ENSEMBLE,
CANDIDAT À LA MAIRIE D'ÉVREUX

Dans nos centres-villes bat le cœur de notre civilisation.

L'unité d'une architecture, la beauté d'un édifice, la densité de l'histoire y donnent profondeur et sens à nos vies. Lorsque nous marchons, pédalons ou roulons dans les rues du centre d'Évreux, nous ressentons notre appartenance à notre ville, à notre région aussi. Le centre dit notre passé et donc porte notre avenir. Pour nos aînés, pour nos concitoyens en situation de handicap, pour nos promenades en famille aussi, le centre-ville sera toujours plus agréable, plus accessible, plus accueillant qu'une zone périphérique froide et fonctionnelle. Dans le centre-ville, il y a des rencontres inattendues, la découverte de nouvelles tendances, la proximité des services publics, le plaisir des cafés comme des établissements culturels, une « âme » aussi que reflètent la diversité et l'achalandage des vitrines de nos commerces de proximité. Sans commerces de proximité, il n'y a pas de centre-ville qui vaille !

Voilà pourquoi les choix de la municipalité sortante sont inacceptables. Les six dernières années ont donné l'impression d'une succession de « torpillages » du commerce local : extension favorisée de zones commerciales géantes en périphérie ; non concertation dans la préparation des travaux

et désorganisation des flux de circulation ; réduction des places de stationnement sans soutien à de nouveaux modes de transports alternatifs ; décision « prises d'en haut » et dédain de l'avis des commerçants ; exil en périphérie des médecins et des professions libérales, etc. Le constat est terrible : 104 commerces abandonnés, soit un taux de vacance proche des 25 % ; un maire sortant qui ment sur son bilan ; beaucoup de commerces en difficultés.

D'autres villes réussissent à tirer leur épingle du jeu. La presse s'est en faite l'écho : « *Comment Mulhouse est devenu l'un des centres-villes les plus dynamiques de France* » (Rue89, 22/05/2018). « *En septembre, Moulins a été récompensée d'une Marianne d'or pour ses résultats probants et durables en faveur de son centre-ville.* » (Le Figaro, 19/12/2019). « *Un palmarès 2018 des centres-villes commerçants les plus dynamiques de France place Amiens et Compiègne en tête dans deux catégories distinctes. Leurs atouts principaux: l'accessibilité et l'attractivité* » (Le Courrier Picard, 21/02/2019). Alors se réfugier derrière l'essor du e-commerce, les changements de consommation ou la puissance des grandes surfaces : c'est trop facile, et c'est justifier sa passivité. Car il y a des solutions. Nous vous invitons à les découvrir dans notre programme.

Elles sont le fruit d'une réflexion qu'au sein d'Évreux Ensemble, nous menons depuis 2018. Avec Hervé Lebras, grand universitaire et Martial Bourquin, spécialiste de la redynamisation des centres-villes, nous avons échangé en 2018 avec près de 150 personnes sur le thème « nos centres-villes et nos centres-bourgs sont-ils condamnés ? ». Depuis plusieurs mois, nous écoutons, nous rencontrons, nous comparons, nous travaillons. J'en suis convaincu : une alliance est possible entre l'écologie de terrain et l'économie de proximité. C'est pourquoi nous proposons de faire d'Évreux demain une ville-phare de l'écologie. Une ville verte, c'est une ville bouillonnante, innovante, une ville « qui fait parler d'elle » et donc une ville qui attire les entrepreneurs, les salariés, les créateurs. Et aujourd'hui, nous sommes heureux de vous présenter nos 4 axes et 31 propositions.

A) Nous allons lancer **un grand plan Marshall pour le commerce de centre-ville** : via la gratuité des parkings et du transport en commun les mercredis et les samedis ; à travers des outils financiers et juridiques extrêmement puissants : moratoire sur les surfaces commerciales de périphérie urbaine, création d'une « foncière » qui sera le bras armé de la politique municipale en matière d'implantation commerciale, plan de sauvegarde du commerce, plan de relocalisation des activités non commerciales, taxations des grandes surfaces, etc.

B) Nous allons engager une nouvelle façon de **travailler en concertation avec les commerçants**, en les écoutant et en prenant au sérieux leur difficultés, demandes et besoins. Faire de la politique municipale autrement, ce sera travailler avec les Vitrites d'Évreux (nouvelle UCIAL), avec les chambres consulaires, pour **des actions d'animations et d'embellissements**, la création de promenades, zones piétonnes, lignes vertes, etc.

C) Nous allons promouvoir le **“Made in Evreux” et l'emploi local** : favoriser les PME locales dans les achats publics, favoriser la mise en réseaux de nos entreprises et les achats locaux, favoriser l'engagement local des entreprises auprès des acteurs associatifs, faire d'Évreux un Territoire Zéro Chômeur via un dispositif national qui fait ses preuves depuis plusieurs mois.

D) Nous allons renforcer **l'attractivité du territoire en travaillant sur tous les leviers** : incubateurs, pépinières et accompagnement global des entreprises, cadre de vie agréable, opportunités du numérique, mais aussi le volet écologie que nous avons déjà développé et présenté en septembre dernier. Nous allons faire d'Évreux une ville modèle de la transition écologique en Normandie.

Pour la revitalisation du centre-ville d'Évreux, une belle épopée commence.

Rejoignez-nous !

LE DÉTAIL DE NOS 31 PROPOSITIONS

1 ■ CRÉER UN FOND DE FINANCEMENT D'URGENCE POUR LES COMMERCES DE CENTRE-VILLE DOTÉ DE 2.5M€

Le centre-ville d'Évreux, et particulièrement ses commerces, ont été durement affectés par les décisions de l'ancienne municipalité : extension démesurée de la zone Carrefour-Long Buisson, travaux interminables, gestion du stationnement punitive, pauvreté des animations, absence de concertation avec les Vitrites d'Évreux ou la CCI, etc. Conduisant des dizaines de commerçants à fermer boutiques.

Le fond sera doté de 2.5M€, financés par l'indemnité versée par McArthur Glenn pour compenser l'ouverture du Village des Marques. Une première tranche financera les mesures urgentes du « Plan Marshall » pour le centre-ville d'Évreux, la seconde, permettra la mise en place d'expérimentations menée en concertation avec nos partenaires.

L'affectation des sommes sera en effet co-géré par la mairie et les Vitrites d'Évreux, en lien avec la CCI, afin d'assurer la meilleure concertation avec les acteurs du commerce de proximité et de favoriser la cohérence des politiques menées.

2 ■ LA MUNICIPALITÉ SE DOTERA D'UNE « FONCIÈRE », VÉRITABLE BRAS ARMÉ D'UNE GESTION VOLONTARISTE DU FONCIER COMMERCIAL

Le cœur de ville d'Évreux voit la multiplication de « dents creuses » depuis 2014. Les loyers commerciaux sont très chers en centre-ville, alors qu'une part importante de la propriété foncière est détenue par des organismes ou des personnes extérieures à la ville. Cette situation contribue à l'accroissement de locaux vacants en centre-ville, les propriétaires refusant parfois d'ajuster les loyers (encouragés en cela par la mairie actuelle qui ment sur les chiffres du taux de vacance commerciale).

Au côté de l'usage du droit de préemption, la mairie, en concertation avec les autres collectivités publiques du territoire, les Chambres consulaires, les Vitrites d'Évreux, créera une foncière chargée du remembrement commercial du centre-ville.

3 ■ INSTAURER UN MORATOIRE IMMÉDIAT SUR LES SURFACES COMMERCIALES EN PÉRIPHÉRIE URBAINE / STOPPER LES PROJETS QUI ARTIFICIALISENT LES SOLS ET BRADENT NOTRE TERRITOIRE AUX PROMOTEURS

L'extension de la « zone carrefour » voulue par l'équipe municipale sortante a eu un impact totalement déstabilisateur et destructeur sur le commerce Ébroïcien. Le soutien du maire actuel à l'installation du Village des Marques de Douains aura également d'importantes conséquences.

Les priorités de la prochaine mandature doivent être claires : plus aucune nouvelle surface commerciale ne pourra s'installer en périphérie urbaine. Afin de faire d'Évreux une véritable « ville modèle écologique » en Normandie, afin de refuser la politique actuelle qui livre notre territoire aux promoteurs immobiliers : nous soutiendrons l'installation de tous les projets en ville. Les terres agricoles seront également activement défendues et développées.

4 ■ METTRE EN PLACE UN PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ ET DE L'ARTISANAT

Dans le cadre de la mise en place de « linéaires commerciaux » dans les schémas locaux d'urbanisme, l'installation de nouveaux services sera interdite afin de réserver les meilleurs emplacements au commerce de proximité.

Toute cession de fonds artisanaux, de fonds de commerce ou de baux commerciaux intervenant dans le périmètre de sauvegarde, pourra faire l'objet d'un droit de préemption de la commune.

5 ■ REMETTRE À PLAT ET RELANCER LE PLAN ACTION «CŒUR DE VILLE» ACTUELLEMENT MAL ORIENTÉ ET AU POINT MORT

Pour le moment, le plan est dans une phase d'étude. Aucune orientation précise n'a été publiée pour Évreux, alors que les autres villes du département ont déjà lancé les premières actions. Une redynamisation de ce dispositif est nécessaire, en particulier pour la recherche de financements publics pour la mise en place des actions.

Le plan sera donc remis à plat pour le mettre en cohérence avec les nouvelles priorités de l'équipe municipale.

6 ■ METTRE EN PLACE D'UN PLAN VOLONTARISTE DE RELOCALISATION EN CENTRE-VILLE DES ACTIVITÉS NON-COMMERCIALES (MÉDECINS, PROFESSIONS LIBÉRALES, SERVICES PUBLICS)

Le centre-ville s'est vidé de ses commerces, mais aussi de ses professions libérales (médecins, avocats, notaires, experts comptables, etc...). Or, le retour de la patientèle et de la clientèle de ces professions est un enjeu majeur pour le dynamisme de notre centre-ville.

Un plan volontariste d'aide à la relocalisation des activités non-commerciales sera proposé, sur la base d'une mutualisation de moyens pilotés par la mairie (centre de santé, etc...). Notamment, des pas de portes seront aménagés afin de favoriser l'adaptation des locaux aux besoins des professionnels concernés (accès PMR, etc.).

7 ■ ALLER VERS UNE FISCALITÉ DIFFÉRENCIÉE ENTRE LES ACTIVITÉS DU CENTRE ET DE LA PÉRIPHÉRIE

Traditionnellement, la fiscalité est la traduction des grands choix de société. Localement, nous mettrons en place une grande concertation au sein de l'agglomération afin d'instaurer une fiscalité qui encourage le commerce de proximité et la responsabilité écologique.

Un exemple : les panneaux publicitaires de grandes tailles qui défigurent les zones commerciales seront plus lourdement taxés afin d'alléger les charges des commerçants du centre-ville et des quartiers.

8 ■ MISE EN PLACE IMMÉDIATE DE LA GRATUITÉ DU STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Le nombre de places de parking en centre-ville a été réduit 200 places au cours des 5 dernières années.

Par ailleurs, le parking des zones commerciales géantes de la périphérie est gratuit : cela constitue un avantage déloyal par rapport aux commerces du centre-ville

Le différentiel de coût du parking comparativement très élevé en centre-ville (3.60€ par jour en Zone verte, et 1.70€ en Zone rouge limité à 2h), est l'une principale raison avancée par la population et par les professionnels du secteur raison de la baisse de fréquentation du commerce de centre-ville.

La mesure sera mise immédiatement, avec une phase d'expérimentation de 2 ans. Le bilan de la mesure sera tiré en concertation avec l'association des commerçants, afin de la rendre définitive ou de l'améliorer.

Le coût budgétaire est estimé à 250.000 euros par an.

9 ■ METTRE EN PLACE IMMÉDIATEMENT LA GRATUITÉ DU TRANSPORT EN COMMUN LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Parce que notre municipalité sera celle qui fera d'Évreux une « *ville modèle écologique* » en Normandie, le soutien au commerce de proximité passe par un encouragement aux transports en commun.

Parallèlement à la mise en place du stationnement gratuit en hyper-centre, le transport public sera également gratuit chaque mercredi et chaque samedi, afin de faire de ces deux jours de la semaine des moments de dynamisme, de chalandise, de lien social dans toute la ville.

10 ■ CRÉER UNE CARTE « PROFESSIONNELLE » DE STATIONNEMENT POUR LES COMMERÇANTS DU CENTRE-VILLE

Le but de la mesure est de libérer les places de parking en centre-ville actuellement occupées par les véhicules des commerçant(e) et employé(e)s des commerces de centre-ville, ainsi que de faciliter le stationnement de leurs véhicules.

La carte professionnelle donnera accès à des parkings en dehors de l'hypercentre à un tarif préférentiel de l'ordre de 20 euros par mois.

Elle ne sera plus réservée aux abonnements pour les professionnels « mobiles » (Fleuriste, commerciaux, autos écoles...) qui est aujourd'hui à 35 €.

Des mesures seront également évaluées avec les commerçants afin de les accompagner dans ces nouvelles pratiques.

11 ■ PROMOUVOIR ACTIVEMENT LA JOURNÉE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ (OCTOBRE)

En 2019, la ville d'Évreux a une nouvelle fois annulé la tenue de la Journée Nationale de Commerce de Proximité. Celle-ci est pourtant une occasion de mobiliser chaque année l'ensemble des acteurs du centre-ville pour proposer des animations permettant de mettre en valeur les commerçants et artisans locaux. Avec Évreux Ensemble, cette journée deviendra un rendez-vous annuel au service du dynamisme du cœur de notre agglomération.

12 ■ CRÉER DES ANIMATIONS DE CENTRE-VILLE TOUS LES 1^{ERS} SAMEDIS DE CHAQUE MOIS

Le centre-ville souffre d'un manque de régularité et de visibilité sur les d'animations proposées : certains week-end, il y a 5 ou 6 évènements simultanés, alors que pendant les 3 mois suivants, il ne va plus rien se passer.

Par ailleurs, les évènements proposés – souvent coûteux pour le contribuable - ne sont pas menés en concertation avec les commerçants, et leur impact est rarement positif sur les commerces.

La mairie, en concertation avec l'UCIAL, proposera des animations de centre-ville variées tous les 1ers samedis de chaque mois, afin que le public s'habitue à un rendez-vous régulier en centre-ville.

13 ■ CRÉER UNE GRANDE BRADERIE COMMERCIALE UNE FOIS PAR AN, ASSOCIANT ÉCONOMIE CIRCULAIRE, ATELIERS PARTICIPATIFS, ÉVÈNEMENTS SOLIDAIRES ET COMMERCE

A l'instar de la grande Braderie de Lille, ou, plus récemment, de Toulouse, nous proposerons en lien avec les commerçants l'instauration d'une grande Braderie annuelle pour dynamiser le centre-ville.

Le temps d'un week-end, les chalands seront incités à venir à Évreux et bénéficieront de rues piétonnes, de concerts, d'animations commerciales exceptionnelles. Ces temps forts doivent également permettre de valoriser l'économie locale et circulaire par l'organisation d'ateliers participatifs tout au long du week-end.

14 ■ CRÉER UNE PROMENADE HISTORIQUE EN CENTRE-VILLE

Bien que des efforts aient été fait, le patrimoine historique et architectural du centre-ville est encore insuffisamment mis en valeur alors que la ville dispose d'une histoire et de bâtiments exceptionnels et méconnus du grand public et même d'une partie de ses habitants.

Une promenade historique permanente en centre-ville, avec des animations visuelles, sera proposée, en concertation avec les associations impliquées dans la conservation de la mémoire et de l'histoire de la ville et de la région.

15 ■ CRÉER DES LIGNES VERTES ET DES LIGNES BLEUES TRAVERSANT L'ENSEMBLE DES QUARTIERS DE LA VILLE ET CONVERGEANT VERS LE CENTRE-VILLE

Au fil du temps, Évreux s'est construit économiquement et socialement autour de l'Iton : canaux, moulins, usines, lavoirs, tanneurs, ...

L'Iton et ses berges devront être à nouveau entretenus et mis en valeur. Des chemins de balade longeant la rivière, des bancs, transats et aires/tables de pique-nique seront installés. Les habitants et les touristes se réapproprient ainsi le cours d'eau ébroïcien, pour flâner, ou profiter des animations régulières qui y seront programmées. Évreux retrouvera son surnom de *“ville aux cent ponts”*.

16 ■ REFAIRE LES ENTRÉES DE VILLE, OUVRIR LE CENTRE-VILLE, ET FAVORISER L'ACCÈS À L'HYPER-CENTRE

En plus du problème de parking, l'accessibilité difficile du centre-ville, en voiture aux heures de pointe, ou en transport en commun depuis la périphérie urbaine, constitue un frein à la fréquentation du centre-ville. De très nombreux Ébroïcien(ne)s habitant les quartiers périphériques de la ville, et la majorité de salariés travaillant dans les zones industrielles ou commerciales de l'agglomération ne viennent ainsi jamais en centre-ville.

L'ouverture du centre-ville sur les quartiers périphériques, sera repensée en concertation avec les acteurs économiques afin de favoriser la fluidité des déplacements entre le centre et la périphérie (accès voirie, développement du réseau de bus, mobilités douces).

La mise en place de mini-bus propres, au cadencement plus régulier, notamment dans le centre-ville, permettra de favoriser la chalandise et le délestage vers les principaux points de stationnement.

17 ■ EXPÉRIMENTER LA PIÉTONISATION DE CERTAINS SECTEURS DE L'HYPERCENTRE EN CONCERTATION AVEC L'UCIAL

Les habitudes de consommation ont changé depuis 10 ans, et les clients ne souhaitent pas venir en centre-ville uniquement pour consommer : ils cherchent aussi des lieux agréables, végétalisés, des lieux de rencontres, d'échanges, des promenades urbaines, des mobilités douces, des offres culturelles, de la musique, des cafés, des expositions, des jardins d'enfants, etc...

Des expérimentations de piétonisation de certaines rues de l'hypercentre seront conduites en concertation avec les Vitrites d'Évreux, dans le cadre d'une refonte de l'urbanisme du centre-ville, afin de reconnecter les différents pôles (Cathédrale, quartier de la gare, place de la Mairie, bords de l'Iton, place Dupont-de-l'Eure, etc ...)

18 ■ METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES D'INNOVATIONS EN MODE PROJET DÉDIÉS À LA REVITALISATION DU CENTRE-VILLE

Le centre-ville a été durement et durablement impacté par les décisions absurdes de l'ancienne municipalité. Son renouveau passera par l'association de l'ensemble des acteurs et par des phases de tests et d'innovations, avec un pilotage en mode projet (évaluation coût / impact ; expérimentation ; bilan)

Exemples de projets innovants qui pourraient être proposés :

- Mise en place de navettes propres (électrique, hydrogène) de 15 places dans l'hypercentre
- Déploiement d'une application identifiant les places de parking libre
- Incitation pour les entreprises à verser des chèques cadeaux fléchés vers les commerces de centre-ville, éventuellement dans une monnaie locale
- Remboursement du parking en cas d'achat dans un commerce de centre-ville
- Boutiques éphémères
- Espaces de co-working

Etc...

19 ■ PROMOUVOIR LE MADE IN ÉVREUX : FACILITER L'ACCÈS DES TPE ET PME AUX MARCHÉS PUBLICS LOCAUX

Chaque année, la municipalité d'Évreux dépense plusieurs millions d'euros en achats. Ces dépenses doivent être utilisées, dans le cadre des marchés publics, comme un outil d'investissement permettant d'irriguer localement l'ensemble du Territoire. Nos TPE et PME locales doivent pouvoir y avoir accès facilement, et un ensemble de critères écologiques, environnementaux, sociaux et géographiques peuvent être inclus dans les appels d'offre. Aujourd'hui, la mairie fait exactement l'inverse : est-il normal par exemple que l'essentiel des études commandées semblent systématiquement réservées aux mêmes grandes sociétés, dont de nombreux groupes basés en Basse-Normandie ? N'avons-nous sur Évreux aucune entreprise qui puisse réaliser ces études ?

Consommer local, dépenser local, encourager nos entreprises locales : ce principe, valable pour chacun doit le devenir pour les dépenses de la mairie.

20 ■ FAVORISER LA MISE EN RÉSEAU DES ENTREPRISES, LES ACHATS LOCAUX ET LA MUTUALISATION DES SERVICES AUX ENTREPRISES AU NIVEAU LOCAL

Les commerces de centre-ville souffrent de la concurrence de la zone Carrefour, qui « offre » aux commerçants de la zone des facilités particulières (parking gratuits, animations, etc ..). Les commerçants du centre-ville ne disposent pas d'un service qui pourrait mutualiser certaines charges (achats d'énergie, de télécom, d'assurances, etc..)

La mairie favorisera, en concertation avec l'UCIAL et la CCIPN, la mise en réseau de nos entreprises et l'émergence de services mutualisés aux entreprises, afin qu'elles puissent partager des bonnes pratiques, consommer localement en s'échangeant entre elles des produits ou des services, et mutualiser leurs achats.

Par exemple, un service de gestion mutualisé des achats d'énergie ou de télécom pourra être proposé aux commerçants du centre-ville, afin de leur permettre de faire baisser concrètement leurs charges.

21 ■ AIDER À LA CRÉATION D'ENTREPRISES EN CENTRE-VILLE ET RÉORGANISER LA FILIÈRE INCUBATEUR / PÉPIN / ETI

Les pépinières d'entreprises de l'agglomération sont toutes en périphérie urbaine (Hôtel d'Entreprise de la CCIPN, Smart base). En pratique, elles sont quasiment inaccessibles sans voiture depuis la gare par un client qui viendrait de Paris ou Rouen. Est-ce normal ? Et est-ce vraiment là un bon moyen d'attirer des jeunes diplômés et des créateurs de start-up innovantes ?

La mairie d'Évreux doit prendre la responsabilité de réorganiser l'ensemble de la filière : incubateur, pépin, ETI.

La création d'un incubateur dans le quartier de la gare, en collaboration avec la CCIPN, EPN et les syndicats patronaux, permettra de redynamiser le centre-ville en développant sur le territoire de l'agglomération un écosystème « du pépin à l'ETI », entre le centre-ville et la périphérie.

22 ■ RENFORCER LES FILIÈRES D'EXCELLENCE / CIBLER LES AIDES SUR DES SECTEURS PORTEURS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES ET EN LIEN AVEC NOTRE TISSU ÉCONOMIQUE

Actuellement, la mairie et EPN ne jouent pas leurs rôles dans l'organisation des filières économiques au niveau du département, et distribuent des aides aux entreprises sans plan d'ensemble sectoriel, ni réflexion stratégique sur le bassin d'emploi.

En collaboration avec les acteurs du Territoire, la mairie participera à la définition des filières d'excellence sur le Territoire, à leur organisation et à leur soutien (formation et entreprises), notamment par exemple la plasturgie, la santé, l'écoconstruction, la VAD et la logistique.

23 ■ DÉMARCHER LES INVESTISSEURS ET FAIRE LA PROMOTION DE NOS ENTREPRISES AVEC UNE ÉQUIPE MUNICIPALE VRP DE LA VILLE

La municipalité doit à la fois attirer des investisseurs et des entreprises, et faire la promotion de nos entreprises à l'extérieur.

Pour cela, une véritable équipe dédiée au « commerce extérieur » Ébroïcien sera chargée de promouvoir son attractivité à l'extérieur de l'agglomération, d'aider nos entreprises à « chasser en meute » à l'export ou dans les régions limitrophes hors d'Évreux, et de faire venir concrètement des investisseurs et des entreprises sur notre Territoire.

24 ■ FAIRE D'ÉVREUX UN « TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE (TZCLD) »

Le dispositif Territoire zéro chômeur longue durée repose sur la création d'une Entreprise à But d'Emploi adossée à une structure d'Économie Sociale et Solidaire. Cette structure, à partir du recensement des besoins et travaux socialement utiles (services aux associations, aux collectivités, aux personnes, ...) accompagnera les personnes privées durablement d'emploi vers les entreprises chargée de répondre à ces besoins.

La nouvelle municipalité travaillera à la labellisation TZCLD d'Évreux, avec la mise en œuvre du Fonds Social Européen.

25 ■ FAVORISER L'ENGAGEMENT LOCAL DES ENTREPRISES AUPRÈS DES ASSOCIATIONS

A l'inverse de la municipalité actuelle, qui assimile gestion d'une association à la gestion d'une entreprise, le concept d'engagement local des entreprises vise à apporter des compétences professionnelles (comme le détachement temporaire de personnels experts dans certains domaines) pour aider les acteurs associatifs à mettre en œuvre les objectifs de leurs associations. L'engagement des entreprises apparaît alors comme un réel soutien qui, en donnant une meilleure efficacité aux associations, contribue au développement général de l'économie sociale.

26 ■ FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'ACTEURS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Véritable enjeu dans un contexte de raréfaction des ressources en matériaux, le développement d'entreprises collectant et valorisant les déchets constitue une véritable opportunité. Nous soutiendrons la mise en place de ce type d'activités, pourvoyeur d'emplois locaux non délocalisables, en s'appuyant et amplifiant les dispositifs de collecte existants.

27 ■ DÉFENDRE LES FILIÈRES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LOCALE ET RENFORCER LES LIENS ENTRE LE SUPÉRIEUR ET LES ENTREPRISES

Pendant ce mandat, la ville d'Évreux a perdu une formation d'ingénieur au profit de Vernon et vu fermer son antenne universitaire de droit. D'autres formations sont également en difficultés, avec des risques de fermetures d'ici la fin de l'année.

Avec notre équipe municipale, l'enseignement supérieur sera une véritable priorité. Les élus s'engageront réellement auprès de l'Université de Rouen. Le maire lui-même s'impliquera dans la venue de nouvelles filières en sciences-humaines, afin de diversifier les débouchés étudiants pour notre jeunesse.

28 ■ CONDUIRE UNE POLITIQUE VOLONTARISTE EN MATIÈRE DE TRANSPORT FERROVIAIRE SUR LES LIGNES PARIS-ÉVREUX ET ÉVREUX-ROUEN

Poursuivre le combat pour améliorer les dessertes ferroviaires Évreux-Paris, matin et soir.

Le développement d'une liaison ferroviaire entre Évreux et Rouen est une nécessité pour faciliter les déplacements des étudiants et les déplacements professionnels quotidiens.

Dans le nouveau cadre régional, nous agissons pour la mise en place d'un "tram-train" Évreux Rouen soit inscrite dans le schéma régional du développement ferroviaire.

29 ■ CONSTRUIRE UN CADRE DE VIE ÉCOLOGIQUE PROPICE À L'INSTALLATION ET À L'ÉPANOUISSEMENT DES SALARIÉS ET DE LEUR FAMILLE

L'attractivité du territoire devra être renforcée en travaillant sur tous les leviers : pépinières et accompagnement global des entreprises, cadre de vie, numérique, tourisme, mais aussi le volet écologie que nous avons déjà développé et présenté en septembre dernier. Car aujourd'hui, avoir une forêt nourricière à 5 minutes de vélo de chez soi attirera plus d'entreprises et de familles qu'une énième zone commerciale déshumanisée. C'est ce que d'autres villes du département ont bien compris, c'est ce que nous mettrons en œuvre pour faire d'Évreux la ville modèle de la transition écologique en Normandie.

29 ■ DÉVELOPPER L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE POUR TOUS ET FAIRE D'ÉVREUX LA VILLE CONNECTÉE DU DÉPARTEMENT

Aujourd'hui, l'accès au très haut débit est devenu un facteur de compétitivité clefs pour les entreprises, mais est également un facteur de relocalisation de l'activité. Il appartient à Évreux de développer un plan concret d'accès au numérique pour tous, pour les entreprises et pour l'ensemble de la population.

En pratique, il faudra :

- Achever le déploiement du Très Haut Débit
- Favoriser l'installation d'espaces de coworking connecté pour le télétravail des salariés de la région parisienne
- Garantir à l'ensemble des quartiers d'Évreux un accès égal à Internet
- Multiplier les points d'accès Wi-Fi gratuits
- Organiser, en lien avec les associations, des cours informatiques gratuits pour tous les âges
- Favoriser l'Open data des données de la ville, pour que les citoyens et les entreprises puissent accéder à l'ensemble des informations disponibles et développer des services innovants

31 ■ REPENSER LE QUARTIER DE LA GARE EN CRÉANT UN PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL ADAPTÉ ET UN INCUBATEUR D'ENTREPRISES

Le quartier de la gare devrait être l'un des points privilégiés d'entrée dans la ville : il est, aujourd'hui, coupé du centre-ville et s'intègre très mal dans l'espace urbain et périphérique.

Un pôle d'échange multimodal sera créé dans un quartier de la gare revitalisé, irriguant l'ensemble des quartiers de la Ville, et disposant d'un pôle d'incubation pour les jeunes entreprises.